

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

[illegible]

16177794

16 DEC. 2016

au greffe du tribunal de commerce
Greffier

Dénomination

(en entier) : **MCCONNOR**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Avenue Jean Monnet 25 bte 3 - 1200 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Transfert du siège social

Le 9 décembre 2016, au siège social de la Société, s'est tenu le conseil de gérance, en présence de tous les associés.

Le conseil de gérance décide de transférer à partir de ce jour le siège social de MCConnor SPRL à 1200 Bruxelles, avenue du Couronnement 10.

Le conseil de gérance mandate Kréanove SPRL aux fins de procéder à toutes démarches liées au présent Conseil, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur Belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/12/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature